

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
1 32 23

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET****OBJET : Code4Marseille : organisation d'un hackathon.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux systèmes d'information et services numériques, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Parallèlement à l'engagement de la collectivité en matière d'aménagement numérique, le Département s'investit dans le champ des usages et services numériques.

A ce titre, il a soutenu en 2018 et 2019 la réalisation d'un hackathon organisé par Code4Marseille, association des écoles de code dont la création a été encouragée par le Département afin de fédérer les acteurs de la filière. Ce hackathon vise un double objectif : démontrer l'employabilité des personnes ayant suivi des formations numériques courtes et valoriser cette filière de formation numérique.

Processus créatif fréquemment utilisé dans le domaine de l'innovation numérique, un hackathon est un événement au cours duquel un groupe de développeurs volontaires se réunit pour faire de la programmation informatique collaborative.

Au-delà de l'innovation, ce type d'événement vise aussi à présenter le territoire comme un acteur numérique de premier plan, à mobiliser l'écosystème technologique, de la formation jusqu'aux entreprises, à favoriser l'insertion professionnelle en intégrant dans les équipes de développeurs des publics en recherche d'emploi et enfin, à permettre le recrutement de développeurs juniors.

Ainsi, les deux éditions précédentes, conduites en partenariat avec Pôle Emploi et les missions locales, ont permis de sélectionner une quarantaine de personnes en insertion, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA, pour qui le code et le développement informatiques peuvent être des voies de développement professionnel.

Sur les 16 participants à l'édition 2018, 6 ont décroché un CDI et 4 ont créé leur entreprise. Les 23 participants à la promotion 2019 n'ont à ce jour pas encore terminé leur parcours de formation.

Au vu de ces résultats, une troisième édition de cette manifestation sera organisée en septembre 2020. L'association Code4Marseille sollicite à nouveau le soutien du Département pour sa réalisation.

Conformément au process, les principales étapes sont les suivantes :

- phase de cadrage, de mobilisation des partenaires et d'identification du produit à développer ;
- pré-développement du produit en lien avec les écoles de code informatique, parties prenantes à la manifestation ;
- réalisation du hackathon sur deux jours, afin de développer les dernières fonctionnalités du produit, en présence d'acteurs liés au développement numérique (formation et entreprises) ;
- jobdating réunissant des entreprises et les participants au hackathon, dont les personnes en recherche d'emploi et bénéficiaires du RSA.

Réunissant de nombreux partenaires, cette action s'inscrit dans le champ de compétences du Département et répond aux problématiques identifiées dans la stratégie numérique départementale.

Le coût global de l'opération est évalué à 112 760 €

Le montant de la subvention proposée est de 50 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL